

ABONNEMENT

Saumur
Un an... 25 fr.
Six mois... 13
Trois mois... 7
Poste
Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers.

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne... 20
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués doi-
vent être remis au bureau du
journal la veille de la reproduc-
tion, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-
poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 22 MAI

« Ne parle pas...! »

(Air connu)

Voilà tantôt quatre ans que M. Ferry n'a
parlé à la Chambre.

Ce n'est pas qu'il ait perdu la voix : mais il
ne se risque plus que dans les milieux spé-
ciaux, devant un public trié sur le volet, où il
n'y ait point à craindre les avanies et les pom-
mes cuites, au dessert des banquets opportu-
nistes, ou dans son terroir à Gerardmer et à
Foucharupt.

Or, une grande question passionnée en ce
moment le monde parlementaire et politique
et divise la presse. M. Ferry prendra-t-il ou
non la parole dans la discussion du budget?

« Grammatici certant. » Les paris sont ou-
verts : « Parlera... parlera pas ». « Il n'osera
jamais, ce serait une honte », disent les uns.
« Pardon, disent les autres, il parlera ; si ce
n'est pas aujourd'hui, ce sera demain. Il en-
tend choisir son heure ».

Le fait est que M. Ferry a été sur le point de
parler jeudi, mais il s'est contenté d'aller ser-
rer la main de M. Burdeau, — les serremments
de mains ont leur éloquence ! — et ce dernier
s'est laissé faire. Au reste, M. Andrieux s'est
bien fait un point d'honneur de serrer celle de
Wilson honni en quarantaine et seul à son banc.
C'est égal, ce sont des hommes de courage que
MM. Burdeau et Andrieux !

Que M. Ferry parle ou ne parle pas, peu
nous importe. Toutefois, c'est un grand symp-
tôme qu'il puisse être question qu'il parle, et
cela montre que les opportunistes se sentent
bien forts dans les conseils du gouvernement
et ont repris toute leur audace.

D'ailleurs, il n'y a aucune illusion à se faire
à ce sujet. Personne n'ignore que c'est Ferry
qui dirige la politique de M. Carnot et de M.
Tirard. C'est lui qui, caché dans les coulisses,
dicte les plans et tient en mains toutes les fi-
celles.

Est-ce que cela ne devrait pas lui suffire à
cet homme? Qu'a-t-il besoin de parler, puis-
qu'en réalité c'est lui qui gouverne?

Ce qu'il y a de piquant, c'est que le Prési-
dent et le ministère, qui ne demandent pas
mieux que de subir la direction, les conseils et
les exigences de M. Ferry, font tout ce qu'ils
peuvent pour l'empêcher de rentrer en scène
et se sont émus grandement en apprenant sa
résolution de parler.

Ferry est vis-à-vis d'eux comme un de ces
personnages compromettants dont on se sert,
et qu'on consulte volontiers pour les sales be-
sognes, mais en cachette et à la tombée de la
nuit. On rougirait de se montrer avec eux en
public.

On raconte que M. Carnot, mis au courant
des projets du Tonkinois, fit venir M. Tirard
et lui tint à peu près ce langage :

« Vous allez vous rendre chez M. Jules
Ferry ; vous lui ferez toutes les promesses que
vous jugerez nécessaires, vous lui accorderez
toutes les garanties qu'il vous demandera,
vous lui assurerez la protection du gouverne-

ment pour tous les candidats qui seront siens,
mais vous lui expliquerez que je tiens à avoir
la paix pendant trois mois, et vous obtiendrez
de lui qu'il renonce à son discours. »

Et Tirard s'élança, vole, arrive, expose à
Ferry la volonté, le désir de son maître, et de
passant par tous les genres d'éloquence et de
prière, finit par soupirer à ses pieds une ten-
dre romance sur l'air des Dragons de Villars :

« Ne parle pas, Ferry, je t'en supplie ! »

Si bien que Ferry s'est laissé attendrir et
n'a pas parlé.

L'histoire est bien jolie ! Quelle force cet
homme ne va-t-il pas avoir avec son silence !
On « lui fera toutes les promesses », on « lui
accordera toutes les garanties » Comme ces
enfants qui se font des cris et des larmes une
spéculation pour avoir des sucres d'orge, Ferry
obtiendra tout ce qu'il voudra en menaçant de
prendre la parole et en promettant d'être bien
sage.

Vraiment il serait bien bon de parler !

JULES ROUXEL.

On aura remarqué que les républicains sont
très sobres, cette année, d'aveux budgétaires.

L'heure de la consultation nationale est pro-
che ; nos gaspilleurs ont jugé prudent de met-
tre une sourdine à leurs confessions. L'an der-
nier encore, ils s'étaient résignés, non sans
mauvaise grâce, à se frapper la poitrine. Ils
montraient le péril, ils criaient : Au secours !
Maintenant tout est changé ; ils ont rengainé
leurs mea culpa. A les en croire, nos finances
sont très prospères ; la législation actuelle a vu
se créer des réformes mémorables, se clore
l'ère des déficits ; le pays aurait grand tort de
ne pas réélire une majorité qui a accompli,
sans que personne s'en aperçoive, de si grandes
choses.

M. Rouvier a développé hier à la Chambre
ce thème budgétaire-électoral. Mais le thème
était ingrat. En dépit de son habileté, M. le mi-
nistre n'a fait illusion à personne.

Il nous a parlé de réformes réalisées. Quelles
sont-elles ?

Il nous a parlé d'économies. Où les aper-
çoit-il ?

Qui veut trop prouver ne prouve rien.

D'après M. Rouvier, on n'aurait emprunté,
au cours de cette législature, qu'un milliard et
demi ; une bagatelle ! Mais à ce chiffre il
convient d'ajouter les emprunts déguisés et
aussi les dépenses mises à la charge de l'ave-
nir.

Cependant M. le ministre feint d'être satis-
fait.

Il s'est écrié : « Le pays jugera ! » Hélas !
oui, il jugera, malheureusement pour les gas-
pilleurs républicains.

En attendant le jugement du pays, M. d'Ail-
lières a fait bonne justice des mensonges bud-
gétaires des orateurs de la gauche. Son dis-
cours donne une idée très exacte de notre si-
tuation financière et ne contribuera pas peu à
préparer l'œuvre de justice que la France sera
bientôt appelée à accomplir contre les hommes
de la République.

INFORMATIONS

Bien qu'aucune convocation spéciale n'ait
été envoyée, beaucoup de Français iront en
Angleterre à l'occasion des Noces d'argent du
Chef de la Maison de France.

La messe anniversaire sera célébrée le 30 au
matin, dans l'église catholique de Kingstons-
sur-Tamise, où fut béni, il y a vingt-cinq ans,
ainsi que nous le rappelions ces jours der-
niers, le mariage de Monseigneur le Comte de
Paris et de Madame la Comtesse de Paris.

Dans l'après-midi, les Français présents à
Londres et désireux de présenter leurs vœux
aux augustes exilés seront invités à une récep-
tion qui aura lieu dans les jardins de Sheen-
House.

Lundi, LL. AA. RR. le prince de Joinville,
le duc d'Aumale et l'infant duc de Montpen-
sier, assistaient ensemble, dans une baignoire,
à la représentation du Théâtre-Français. Ils
ont applaudi les beaux vers d'Alain Chartier
à l'éloge de Jeanne d'Arc.

CONSEIL DES MINISTRES

Les ministres se sont réunis hier matin, à
l'Élysée, sous la présidence de M. Carnot.

M. Constans, ministre de l'intérieur, a pré-
senté au conseil le mouvement préfectoral qu'il
vient de préparer.

Ce mouvement sera soumis demain jeudi à la
signature du Président de la République et pu-
blié le lendemain au Journal officiel.

Il n'est nullement question que M. Lozé quitte
la préfecture de police. M. Saisset-Schneider
reste dans le Nord.

M. René Allain-Targé, ancien directeur du
personnel au ministère, ne sera pas compris
dans les nominations en préparation. Un siège
au conseil d'État lui est réservé.

M. Georges Rivaud, préfet du Calvados, pas-
sera de Caen à Nantes.

M. de Girardin, préfet de Seine-et-Oise,
sera nommé conseiller maître à la Cour des
comptes.

Enfin, M. Schnerb, ancien préfet de Meur-
the-et-Moselle, rentrera dans l'administration.

LE DUEL LOCKROY-DE LA BERGE

Un duel a eu lieu, hier matin, à 8 heures,
entre M. Lockroy et M. de la Berge, rédacteur
du Siècle, et correspondant du Lyon Républi-
cain.

La rencontre a eu lieu aux environs de Pa-
ris. Au premier engagement, M. Lockroy a été
atteint à la partie externe du coude. Les méde-
cins, MM. les docteurs Gadaud et Labrousse,
ont déclaré, après examen, que M. Lockroy
était dans un état d'infirmité telle que le
combat a dû être arrêté.

LA STATUE D'ÉTIENNE DOLET

Le Conseil municipal de Paris, qui a élevé
une statue au traître Etienne Marcel, dont il
lui a plu de faire un patriote, vient d'en élever
une aussi à l'impudique Etienne Dolet, dont il
lui plaît de faire un martyr de la libre-pensée.

M. Chautemps, président du Conseil muni-
cipal, a ainsi caractérisé la chose :

« Les paroles sont fugitives, et le Conseil
municipal de Paris a voulu qu'un monument
impérissable fût élevé sur le lieu même du
martyre de Dolet, afin que les générations fu-
tures eussent sans cesse présente à la mémoire
l'horreur du régime auquel nous avons été ar-
rachés par la Révolution française. »

Quelle farce ou quelle ignorance !

Étienne Dolet ne fut ni libre-penseur ni mar-
tyr. Il ne fut pas condamné par un tribunal
ecclésiastique. Il ne fut pas brûlé, il fut pendu
comme assassin et pour d'autres causes, que,
par respect pour nos lecteurs, nous ne pou-
vons indiquer, fut-ce même en nous servant
de périphrases. Impudique dans ses écrits, qui
n'étaient que le reflet de sa vie, il fut frappé
par la justice du temps — voilà la vérité his-
torique, et voilà le héros du Conseil municipal
de Paris !

LE ROI D'ITALIE A BERLIN

Berlin, 21 mai.

Le roi d'Italie et le prince royal sont arrivés
à dix heures 30 minutes ; ils ont été reçus et
salués cordialement par l'empereur, les princes
de la famille impériale, le chancelier de l'Em-
pire, les ministres et les généraux.

L'empereur et le roi se sont embrassés à
plusieurs reprises.

Le roi a passé devant la compagnie d'hon-
neur, puis les souverains se sont présenté leurs
suites, après quoi ils ont quitté la gare, précédés
et suivis par un escadron de cuirassiers de
la garde et se sont dirigés, à travers les rues
splendidement décorées et garnies de troupes,
vers le château impérial.

Sur le parcours du cortège, une foule consi-
dérable n'a pas cessé d'acclamer les souverains.
Le temps est superbe.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST

LE CHATEAU DE SAUMUR

L'Officiel publie un tableau des places et des
ouvrages de défense proposés pour être dé-
classés immédiatement et sans réserves, con-
formément aux avis du comité de défense du
19 février 1886 et du conseil supérieur de
guerre des 1^{er} octobre, 5 novembre et 3 dé-
cembre 1888.

Le château de Saumur est au nombre des
ouvrages de défense proposés pour le déclas-
sement.

NOTRE AGRICULTURE

Le Soleil montre combien les produits agri-
coles et industriels étrangers sont favorisés au
détriment des produits similaires français.

Entre autres exemples il cite celui-ci :

« Le blé d'importation débarqué au Havre
paie 40 francs par tonne pour venir à Paris,
tandis que le blé français qui vient du Mans
paie 13 fr. 80, bien qu'il parcoure seize kilo-
mètres de moins ; celui qui vient de la Ferté-
Bernard paie 12 francs, bien qu'il parcoure
soixante kilomètres de moins. »

L'ANNONCE DES JOURNAUX A SON DE TROMPE

La loi du 19 mars 1889 sur la vente des journaux a donné lieu déjà à un procès qui est venu à la cour de cassation.

Un sieur Descamp parcourait les rues de Périgueux et des villages environnants en sonnant de la trompe pour annoncer sa venue; il vendait des journaux. Le ministère public l'a poursuivi pour avoir contrevenu à la loi du 19 mars 1889 qui défend d'annoncer les journaux sur la voie publique autrement « que par leur titre, l'indication de leur opinion et le nom du rédacteur en chef. »

Mais le tribunal a relaxé le prévenu parce que la loi ne défend pas de sonner de la trompe; le ministère public a formé un pourvoi contre ce jugement et le pourvoi a été rejeté par la cour de cassation.

Cela ne veut pas dire que la loi du 19 mars 1889 autorise les vendeurs de journaux à assourdir les passants avec leurs trompes ou leurs cornets; les maires n'ont qu'à prendre des arrêtés leur interdisant l'usage de ces terribles instruments, usage qui n'a rien à voir avec la liberté de la presse.

LA RUINE PUBLIQUE

D'après M. Burdeau, député, rapporteur général du budget, voici ce que chaque contribuable paye dans les pays ci-après :

Allemagne (dépende de l'empire)...	20 fr.
Russie.....	35
Autriche.....	50
Belgique.....	53
Italie.....	61
France.....	110

Comme on le voit, les contribuables français ont bien raison de se plaindre de la République qu'ils appellent avec raison la ruine publique.

CHARLES CORBINEAU

Sous ce titre : « Les Angevins au Salon », M. Gilbert Stenger publie dans le *Journal de Maine-et-Loire* une revue des travaux de peinture exposés par des artistes angevins. Nous en découpons ce paragraphe :

« ... Voici, au contraire, M. Corbineau, né à Saumur, élève de Hébert et Jules Lefebvre, voici, dis-je, un jeune artiste, aimable, gracieux, auteur de deux études de mœurs, sur les femmes de notre époque. Ce sont deux tableaux. « *Le Farniente* » est la conception d'une jeune femme ennuyée, qui se laisse tomber sur un large fauteuil, son livre étalé près d'elle, et des fleurs en un vase, sur une table. La jeune femme regarde autour d'elle, semble attendre un événement; et, pourtant, elle paraît heureuse de ce repos, de cet anéantissement de paresse, par lequel elle se laisse envahir. L'autre petit tableau est « *Le Déjeuner sommaire* »

d'une jeune femme, dans le même ton que le premier. Les mets froids du déjeuner sont sur la table. La jeune femme se hâte; le plaisir l'appelle.

« Ces deux toiles sont, l'une après l'autre, fort séduisantes, et feraient un beau sujet d'illustration pour les journaux à gravures. Mais ce n'est pas encore, avec ces petites toiles, que l'on obtient des récompenses. »

« LA PORTEUSE DE PAIN » A SAUMUR

C'est le lundi 3 juin 1889 qu'aura lieu la représentation de la PORTEUSE DE PAIN à notre théâtre, par les artistes de la seule tournée des grandes villes. M^{me} FAVART, l'illustre sociétaire de la Comédie-Française, a été engagée pour jouer *Jeanne Fortier, la porteuse de pain*, le principal rôle de la pièce.

L'impresario BADEL a choisi les artistes qui accompagnent M^{me} Favart avec le plus grand soin dans les principaux théâtres de Paris, où tous ont tenu un emploi avec talent et ont été remarqués du public. L'interprétation sera au moins égale à celle de la création à Paris. Rien n'a été coupé, ni dans la pièce, ni dans les décors; les plus petits bouts de rôles sont tenus par des artistes susceptibles de jouer des emplois plus élevés. Tous les décors de la création, à Paris, ont été fidèlement reproduits, ils ont été peints par Rubé, Jambon et Chapron; c'est tout dire. Les moindres détails ont été minutieusement soignés, et il est rare de voir une pièce représentée en tournée avec une aussi rigoureuse exactitude et une interprétation aussi élevée.

La PORTEUSE DE PAIN est bien le plus grand succès de l'année.

« La pièce, tirée avec habileté d'un roman populaire, publié dans le *Petit Journal*, par Xavier de Montépin, l'un des conteurs les plus féconds et les plus ingénieux qui survive à ses modèles, Alexandre Dumas, Eugène Sué, Paul Féval. La PORTEUSE DE PAIN fit monter de cent mille exemplaires le tirage du *Petit Journal*; sa fortune théâtrale ne sera pas moins heureuse, a écrit Vitu, l'éminent critique du *Figaro*, au lendemain de la première. »

La pièce est surtout très gaie d'un bout à l'autre.

« Le troisième tableau est des plus amusants, écrit Francisque Sarcey dans le *Temps*; il représente un cabaret pittoresque, où de petites bonnes vont et viennent, tandis que les mitrons, en humeur de rire, font des farces de fumiste. Tout ce tableau est très animé, très enlevé; il se termine par une chanson d'une fantaisie et d'une gaieté extraordinaires, que tous les mitrons reprenent en chœur. »

« LA PORTEUSE DE PAIN » A NANTES

On lit dans le *Phare de la Loire* :

« Nous apprenons que, en présence du succès de la *Porteuse de pain*, où l'on a dû à trois reprises refuser des places, tant l'affluence du public était grande, et en prévision de l'impossibilité ou l'on sera ce soir de satisfaire toutes les personnes désireuses de voir cette pièce, une cinquième et dernière représentation en sera donnée, à 8 heures, à la Renaissance. »

Espérons qu'il en sera de même à Saumur, le 3 juin prochain, quand cette troupe viendra jouer la pièce de M. de Montépin.

Fontevault. — Le détachement du 135^e qui tenait garnison à Fontevault y sera remplacé par un détachement du 125^e.

Beaufort-en-Vallée. — La ville de Beaufort célébrera, dimanche prochain 26 mai, la fête patronale dite de *Jeanne de Laval*.

Programme. — Dans la matinée, distribution de pain aux indigents. — A 2 heures, sur la place Jeanne de Laval, jeux divers avec prix. — A 4 heures, ascension d'un ballon monté par M. H. Lachambre. — A 9 heures, grand feu d'artifice tiré par M. Vincent, d'Angers. Ruines du château éclairées en feux de bengale. Illumination du transparent de Jeanne de Laval.

Cholet. — Les courses de Cholet auront lieu dimanche prochain 26 mai, à une heure et demie, sur l'hippodrome de la Papinière.

Six prix seront courus.

Champtoceaux. — Vendredi, le sieur Martin, domicilié à Saumur, travaillait au pont en construction sur la Loire, lorsque tout à coup il tomba dans le fleuve où il se noya.

Angers. — Rixe. — Dimanche soir, deux cuirassiers se sont pris de querelle avec un sieur B..., cultivateur au Plessis-Grammoire.

Plusieurs civils intervinrent et, dans la bagarre, un homme fut atteint près de l'œil droit par un coup de sabre.

Forcés par le nombre, les cuirassiers battirent en retraite et l'un d'eux laissa son casque sur le champ de bataille.

Trouvé tête nue, ce militaire a été arrêté par des agents de police et remis à l'autorité militaire.

Accident. — Samedi soir, le sieur Guillot, tendeur d'ardoises, demeurant rue du Port-Ligny, à Angers, est tombé par dessus la rampe de son escalier, d'une hauteur de cinq mètres environ.

La mort a été instantanée.

La Tour Eiffel. — Depuis dimanche dernier, le public s'arrête devant le magasin de

M. Veyron, marchand épicier, rue Voltaire, à Angers, pour admirer une superbe Tour Eiffel, qui, illuminée le soir, produit un superbe effet.

Ce travail est l'œuvre d'un jeune homme, M. Georges Rouillard, le fils de l'ancien propriétaire du café du boulevard.

Ce jeune homme, qui a 19 ans, a consacré de nombreuses veillées à fabriquer ce carton découpé et enduire de pâtes ce travail qui lui fait vraiment honneur.

Tours. — Le 18 mai, vers 10 heures du matin, un terrible drame s'est déroulé au n° 7 de la rue Marceau. M. Le Hazif, étudiant à l'École de médecine et de pharmacie de Tours, devait se marier jeudi prochain et, en prévision de cette cérémonie, il avait depuis quelques jours congédié une femme avec laquelle il était au mieux.

Cette femme, âgée de 34 ans, est mère de deux enfants. Celle-ci, en apprenant le mariage de M. Le Hazif par le congé qu'il lui signifiait, lui demanda un dernier rendez-vous pour samedi matin. M. Le Hazif eut le malheur de s'y rendre. Une explication violente eut lieu et, à bout d'arguments, M^{me} Chenay, c'est le nom de la femme, saisit un verre plein de vitriol qu'elle avait mis d'avance sur une commode et en inonda le visage du malheureux. La victime de cet odieux attentat a été horriblement défigurée.

Toute la partie droite de la tête, depuis le nez jusqu'à la nuque, ne formait qu'une plaie à vif. La peau s'enlevait par morceaux. Le propriétaire de la femme Chenay, qui s'était mis à la recherche d'un médecin, ne put en trouver, ce qui permit au liquide corrosif de faire son œuvre destructive. M. Le Hazif a été transporté chez ses parents.

Quant à la vitrioleuse, elle a été arrêtée par les agents qui étaient accourus aux cris de la victime et immédiatement mise à la disposition du procureur de la République. Devant ce magistrat, elle n'a manifesté aucun regret de l'acte criminel qu'elle venait de commettre.

GRANDE CAVALCADE HISTORIQUE DE BIENFAISANCE, A TOURS, LES 9 ET 10 JUIN

On lit dans le *Journal d'Indre-et-Loire* :

« L'organisation de la cavalcade est à peu près terminée, une partie des costumes est déjà prête; nous en avons vus quelques-uns, nous pouvons assurer que ces costumes sont de toute beauté. »

« Nous croyons savoir qu'une exposition de ces costumes sera faite, dans quelques jours, probablement dans une des salles de la bibliothèque. »

« Les membres du comité d'organisation ont bien voulu nous donner la composition du cortège; nous en profitons pour en donner connaissance à nos lecteurs, qui pourront juger de son importance. »

PERLE FINE

Par M. DU CAMPFRANC

CHAPITRE V. — (Suite)

David venait de débiter par une sorte de pastorale. Rendu de la main gauche, un chant mélancolique traduisait le rêve d'un poète qui songe devant un beau paysage scintillant sous la rosée, tandis que les mille notes de la main droite figuraient l'éveil d'une matinée printanière. Broze jouait avec une expression admirable. Il prêtait son âme à l'instrument; il s'exaltait, il s'élevait... Un chant de notes cristallines serpentait au-dessus des accords. Elles donnaient la sensation d'un cours d'eau coulant avec caprice au milieu d'une prairie; et, à ce limpide murmure, se mêlaient des trilles d'oiseaux, des frémisses de brise dans les arbres; puis la mélodie changeait de nature; elle devenait impétueuse, les notes se précipitaient pour s'arrêter tout à coup, et, après une pause, un long soupir, le solo du poète reprenait grave et triste, plein d'ampleur et de sonorité.

David s'arrêta, médita de nouveau; puis, avec une douceur extrême, sa voix sympathique improvisa une suave mélodie sur quelques strophes composées, la veille, par André Leroy. C'était une berceuse, non un de ces chants de nourrice avec lesquels la jeune mère balance son enfant, mais une berceuse céleste, le chant d'un ange endormant une grande douleur humaine.

Un charme exquis se détachait de l'accompagnement fait d'accords si délicieusement aériens, qu'on eût dit un réseau tissé de fils de la Vierge. Cela vous emportait très haut, et l'oreille se tendait pour suivre cette musique lointaine, qui, sans doute, venait du paradis.

Gabrielle écoutait, remuée jusqu'au fond de l'âme. Cette berceuse, André la lui avait dédiée; mais elle n'en avait pas encore compris, à ce point, la poésie et la tristesse. Étaient-ce les rimes, ce langage divin, qui la troublaient ainsi... ou plutôt les modulations par lesquelles passait le chant de l'ange?

Les mains immobiles et jointes, elle regardait le visage inspiré de Broze, les yeux brillants du pianiste, ses doigts finement déliés donnant une âme à l'ivoire. Elle se disait que David est un beau nom... qu'ainsi devait jouer le jeune

berger d'Israël, alors qu'il calmait les angoisses d'un cerveau en délire. Elle eût voulu retenir cette minute délicieuse, et rester ainsi toujours sous le charme, toujours rêvant, rêvant encore, elle qui n'avait jamais rêvé.

Plus loin, André écoutait aussi, la tête appuyée sur la main. Il fermait les yeux. Il ne voulait pas voir l'âme de Gabrielle, cette âme candide qui, naïvement, mettait, dans son limpide regard, sa plus intime pensée.

— Hélas! songeait le poète, il devait en être ainsi. Aujourd'hui ou demain, qu'importe! Un jour, un beau jeune homme passe et un cœur de jeune fille se met à battre... Est-ce qu'on empêche la fleur de s'ouvrir?

Et, tout bas, tristement, il se redisait : — Reste dans l'ombre, bossu... Souffre... souffre et prie le bon ange d'endormir ta douleur.

Ah! c'est qu'il aimait Gabrielle, et il l'aimait bien, lui qui n'avait au monde que cette pitié de jeune fille, que cette indulgence, que ce doux sourire ami.

Il quitta furtivement le salon. C'était trop cruel aussi, le triomphe de Broze, et, mécontent de lui-même, il alla se réfugier dans sa rue Soufflot, bien haut, tout près de la coupole du Panthéon.

Cependant Broze jouait toujours. Un air achevé, il se levait; mais une demande pressante le contraignait à s'asseoir de nouveau devant le bel Erard.

— Bravo! Bravo! cher voisin, s'écriait l'organiste émerveillé. Je vous offre mes conseils, et je trouve en vous mon maître!... Quelle puissance dans votre jeu!... C'est tout un orchestre avec ce seul clavier. La gloire viendra avant qu'un cheveu blanc ne soit mêlé à votre chevelure; mais travaillez encore. Courage! Patience! Il faut perfectionner, sans cesse, ce don reçu d'en haut.

En ce moment, la jeune servante, une fillette de quinze ans, poupine et rose, tout intimidée sous son bonnet vosgien, vint placer, sur une table, le plateau du thé. Au milieu de la porcelaine fort simple, se trouvait une tasse de vieux Sèvres. Gabrielle la remplait avec un soin extrême, nuageant le breuvage d'un filet de crème, puis elle l'offrit à son père.

Frantz palpa de la main la fine porcelaine. — C'est une tasse de famille, dit-il; chaque jour mon aïeule y buvait son lait, et moi, j'y bois maintenant en songeant aux ancêtres couchés là-bas au pied des montagnes vosgiennes.

» Trompettes à cheval, capitaine et officiers, un corps d'archers, un capitaine, un corps de chevaux-légers, gouverneur de la province, écuyers, musique, capitaine d'arquebusiers, un corps d'arquebusiers, héraut d'armes, écuyers, pages tenant la haquenée, garde des sceaux, seigneurs, chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit, un corps d'archers, les Quarante-Cinq à cheval, musique.

» Deux hérauts porte-bannière, écuyers, huguenots, pages à pied, seigneurs, Henri III, Henri de Navarre, pages à pied, seigneurs, mignons, le Trésor de France, surintendant des Finances, la Cour des comptes, le président du Parlement, conseillers au Parlement, légat du Pape, cardinaux, un corps de Suisses, tambours, un corps d'arquebusiers.

» Trompes de ville, capitaine d'archers, corps d'archers, seigneurs, mignons, la reine, pages de la reine, princesses, pages, seigneurs, la garde d'Henri IV, un corps de Suisses, musique, un corps de lansquenets, un corps de reîtres, fanfare, trompette de ville, héraut porte-bannière, le maire, les échevins, un corps de lansquenets, char du Trésor, cuirassiers. »

MORT D'UN DÉPUTÉ

On annonce la mort de M. le comte Ginoux-Defermon, député de la Loire-Inférieure. A la Chambre, le président Méline a prononcé l'éloge funèbre de M. Ginoux-Defermon qui laisse d'unanimes regrets et dans son département et parmi les députés.

LES MILITAIRES A L'EXPOSITION

Des billets d'entrée à l'Exposition seront envoyés aux commandants de corps d'armée qui les répartiront entre les sous-officiers et soldats les plus méritants.

ALLEZ DONC VOIR L'EXPOSITION

L'*Avenir* de la Sarthe est dans un enthousiasme indescriptible; la tour Eiffel l'a hypnotisé; aussi n'a-t-il plus qu'un refrain à la bouche: « Allez donc voir l'Exposition! »

Le commerçant lui demande quand les affaires vont reprendre. — Allez donc voir l'Exposition!

L'agriculteur lui expose que la crise agricole dure toujours. — Allez donc voir l'Exposition!

Le propriétaire lui raconte que ses fermages et ses loyers ne rentrent toujours pas. — Allez donc voir l'Exposition!

Le contribuable se plaint que le montant de son bordereau d'impôts s'élève chaque année. — Allez donc voir l'Exposition!

Le père de famille réclame le droit de faire élever ses enfants comme il l'entend. — Allez donc voir l'Exposition!

Le catholique proteste contre les atteintes portées à la liberté religieuse. — Allez donc voir l'Exposition!

Puis, sa pensée allant vers la province natale:

— Oui, reprit-il, ils dorment tous là. Ah! c'est un beau pays où j'aimerais à finir. J'y retourne tous les ans, aux vacances.

— C'est bientôt, interrompirent, en chœur, Hermine et les écoliers.

L'organiste continua:

— Oui, j'ai là-bas un vieux logis. Il me semble le voir encore, tant il est gravé dans ma mémoire: pavillon de briques, longues charnelles, larges horizons. J'aime passionnément ce coin perdu si loin de Paris. Quand j'ai la nostalgie du calme, que cela me fait de bien d'aller respirer les roses qui fleurissent mes gazons! Chaque été, André Leroy nous accompagne... N'est-ce pas André?

Et, surpris du silence:

— Tiens, mais où est donc notre rimeur?

Tout au charme de la musique, pour la première fois, peut-être, Gabrielle n'avait pas deviné qu'on souffrait près d'elle. Elle n'avait pas remarqué la disparition de l'ami.

— Mais il est parti, dit Hermine; vous ne l'avez donc pas vu sortir?

— Quelle lubie à donc éclos encore sous sa crinière mérovingienne? s'écria l'organiste.

L'officier fait remarquer qu'il n'est pas à l'abri des insultes communardes. — Allez donc voir l'Exposition!

Le justiciable déclare que la justice est toujours aussi coûteuse et aussi lente, et que la magistrature actuelle, si elle est mieux rétribuée que l'ancienne, est moins respectée. — Allez donc voir l'Exposition!

A ceux qui se plaignent des gaspillages de la République, de ses mauvais procédés financiers, de ses emprunts perpétuels mais déguisés, de ses déficits annuels de 650 millions de francs, de l'augmentation de la Dette, l'*Avenir* n'a qu'un mot à dire, il le déclare, et ce mot le voici: « Allez donc voir l'Exposition! »

Si nous allons voir l'Exposition, nous dépenserons encore de l'argent; et si nos yeux sont ravis par les merveilles qu'ils verront, notre bourse en sera-t-elle mieux garnie? Non, n'est-ce pas? L'Exposition n'est donc pas un remède à la situation du pays.

(Nouveliste de la Sarthe.)

UN DÉJEUNER A L'EXPOSITION

L'addition est une belle chose. Vous entrez dans un restaurant de l'Exposition et vous déjeunez à deux, simplement, sans primeurs ni hauts crus. Coût: 78 francs.

C'est le *Petit Journal* qui raconte le fait.

Les personnes à qui on a présenté cette carte ont payé, mais elles l'ont de suite transmise à la Direction générale, qui a pris des mesures très rigoureuses contre les concessionnaires des établissements où se commettent des abus semblables.

UN RÉBUS D'ACTUALITÉ

Un de nos confrères publie les observations suivantes qu'un de ses lecteurs a faites sur les pièces de un ou deux francs, à l'effigie de la République.

Sur ces pièces on trouve un point après chacun des trois mots: Liberté, Egalité, Fraternité; ensuite vient une tête de femme entourée par des branches de chêne, sa chevelure forme des tresses qui retombent entremêlées d'épis de froment; le mot: Concorde, gravé sur le front de la figure, est presque imperceptible; au-dessous de cette tête, sur un bon nombre de pièces, se voit inscrit le nom du directeur des monnaies, Oudinot, puis au-dessus de l'effigie apparaît une belle étoile.

Voici comment il lit et voit ce qui se trouve sur ces pièces:

Liberté point, Egalité point, Fraternité point. Des chaînes partout, Détresse de toutes parts. Concorde ne s'y voit pas. Où Dîner, sous la République? à la belle étoile; c'est un Désastre (c'est un des astres).

Ce rébus n'est peut-être point d'une extrême finesse, mais il exprime bien la situation actuelle.

Quel original que cet André! tantôt gai, tantôt triste. Depuis quelque temps, surtout, il devient incompréhensible!

L'aveugle ayant vidé la tasse de vieux sèvres, revint à son fauteuil; et, tandis que, sur ses genoux, ses mains frappaient des accords imaginaires, il se prit à rêver. Une foule de pensées champêtres lui couraient par l'esprit. Dans peu de jours, quand viendrait la fin de juillet, Paris, avec toutes ses splendeurs, ne pourrait rivaliser avec les arceaux des forêts; les orchestres des fêtes feraient silence devant le chant du rossignol; une foule de Parisiens partiraient joyeusement, en villégiature. Et, comme saisi d'une idée subite, Frantz leva brusquement la tête:

— Cher voisin, s'écria-t-il, que diriez-vous d'un séjour à la Fontaine-aux-Cerfs? Croyez-moi, vous n'êtes pas robuste encore, et le soleil, les senteurs forestières, les bains d'azur, voilà ce qui, infailliblement, vous rendra les forces.

Il s'enflammait, ce sage, à la pensée de la prochaine villégiature, il se grisait au souvenir de ses pins.

— Parlez-moi de ce spécifique merveilleux, qui s'absorbe, le sourire aux lèvres, qui rafraî-

BULLETIN FINANCIER

Paris, 21 mai 1889.

Marché sans animation; les affaires manquent et les cours de nos rentes fléchissent de quelques centimes. Le 3 0/0 ferme à 87.42; le 4 1/2 0/0 à 105.03.

Le Crédit Foncier entretient par continuation un bon courant d'affaires à 1,342.50.

La Société Générale est ferme à 463; la Banque d'Escompte se traite à 540; la Banque de Paris fait 758; le Crédit Lyonnais 687.50.

Sur les 250,000 actions composant le capital social de la Galicia, 200,000 ont été données gratuitement à ceux qui ont apporté leurs droits sur la concession; 39,500 sont mises en réserve pour être placées ultérieurement; 10,500 seulement ont été souscrites. Ne seraient-ce pas les souscripteurs de ces 10,500 actions qui voudraient les revendre avec prime, avant que l'avalanche des 200,000 et des 39,500 autres titres ne vienne inonder le marché?

Le grand emprunt russe du 24 mai est accueilli comme un gage du maintien de la paix en Europe. En effet, la hausse des fonds publics, des valeurs de crédit doit être la conséquence de la certitude partagée par tous, que la paix ne sera pas troublée, du moment que les intérêts financiers s'unissent sur un terrain commun, en France, en Russie, en Allemagne et en Angleterre. Aussi a-t-on remarqué que la hausse de la rente française a coïncidé avec celle du 4 0/0 Russe.

Le Panama s'inscrit à 37.50.

Les obligations des Chemins Economiques sont fermes à 380.

La situation financière de la Société des Voyages Internationaux, boulevard des Capucines, devient chaque jour plus prospère par suite de l'extension de sa clientèle qui, en quelques semaines, a rayonné sur la France entière. L'économie de cette Société, on le sait, consiste à permettre à toute personne qui veut venir visiter l'Exposition, de couvrir, moyennant le prix de 25 et 20 fr. par jour, tous ses frais de séjour sans exception et dans les conditions les plus confortables.

Exemple à imiter!

Pierrepont (Calvados), le 19 février 1889. — Depuis six ans, et deux fois par an, au printemps et en automne, j'emploie les Pilules Suisses à 1 fr. 50 la boîte, elles m'ont toujours fait le plus grand bien, et surtout elles empêchent les maux de tête qui m'accablent à chaque changement de saison. J'autorise M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris, à publier mon attestation. (Sig. lég.) Eug. MARGUERITE, intitut.

ÉPICERIE CENTRALE

28 ET 30, RUE SAINT-JEAN

P. ANDRIEUX, Successeur

Baisse de prix sur les liqueurs de marque.

Absinthe Pernod de Couvet, 4 fr. le litre; Vermouth Noilly-Prat, 1 fr. 60 le litre; Guignolet Cointreau, 2 fr. 75 le litre; Byrrh Violet au vin de Malaga, 2 fr. 50 le litre;

Rhum de la maison Alvarez de Kingston, 2 fr. le litre;

Eau-de-vie de Marmande, très bonne qualité, 1 fr. 50 le litre;

Eau-de-vie vieille d'Armagnac, 2 fr. le litre. Tous nos liquides sont vendus verre compris.

chit, qui rajouait, qui vous met la joie au cœur... Allons, Broze, ne me refusez pas... Nous vous emmènerons dans notre verte vallée.

Mais Broze ne refusait pas très énergiquement... au contraire.

— Je crains, disait-il avec une extrême mollesse; oui, je crains d'abuser de votre hospitalité?..

Il fut interrompu par un grand bond d'Hermine.

La fillette l'entourait de ses petits bras de sept ans, et répétait:

— Venez, mon ami David; nous cueillerons ensemble des bouquets et vous nous chanterez l'*Ave Maria*. Il est si joli, accompagné de la mandoline!

Comme Hermine, les collégiens se faisaient pressants.

— Nous pêcherons, disait Octave, en imitant le geste du pêcheur qui abaisse sa ligne et la relève.

— Nous chasserons, reprenait Robert, en se sentant de furieuses envies de marches rapides dans ses longues et maigres jambes.

Gabrielle demeurait silencieuse; mais sa rougeur, ses paupières palpitantes et abaissées, sa poitrine qui, légèrement, se soulevait, en

GOVERNEMENT IMPÉRIAL DE RUSSIE

EMPRUNT CONSOLIDÉ 4 0/0 OR

DE CHEMINS DE FER 2^e SÉRIE

de 1.241.992 000 FRANCS CAPITAL NOMINAL

AFFRANCHI A TOUT JAMAIS DE TOUT IMPÔT RUSSE

Remboursable au pair, en 81 ans, avec intérêts trimestriels payables à Paris, Pétersbourg, Londres, Berlin, Francfort, Bruxelles, Anvers, Amsterdam, New-York.

Cet emprunt, émis en obligations consolidées russes de chemins de fer, est exclusivement destiné à la conversion et au remboursement du solde des emprunts consolidés 5 0/0 1870, 1872, 1873 et 1884.

Les Emprunts consolidés 5 0/0 encore en circulation seront remboursés avant la fin de l'année 1889. Ces titres cesseront de porter intérêt à partir de la date à laquelle ils seront remboursés. Cette date sera fixée 3 mois à l'avance par un arrêté ministériel.

L'Emprunt 5 0/0 consolidé de 1884 (7^e série) est, dès à présent, appelé au remboursement pour le 15 Août 1889.

On souscrit: VENDREDI 24 MAI chez MM. de Rothschild frères, 21, rue La Fayette,

Au prix de 457.50 par obligation de 500 fr. rapportant 20 fr. d'intérêt annuel.

Jouissance 4 0/0 = 20 fr. en souscrivant; 1^{er} juillet 17 1/2 0/0 = 87 fr. 50 à la répartition 1889. 20 0/0 = 100 fr. le 21 août 1889. 50 0/0 = 250 fr. le 18 sept. 1889

Faculté de libération anticipée à 2 0/0 l'an à partir du 12 Juin prochain.

En libérant le 12 Juin, le porteur n'aura à verser en tout que 455 fr. 75 par obligation.

CONVERSION DES EMPRUNTS CONSOLIDÉS 5 0/0

On peut aussi souscrire en titres des Emprunts 5 0/0 1870, 1872, 1873 et 1884.

Les souscriptions en titres des susdits emprunts seront irréductibles.

Pour les souscriptions en titres, les nouvelles obligations seront délivrées au prix de 457 fr. 50, jouissance 1^{er} Juillet 1889.

Les titres des anciens emprunts 5 0/0 seront reçus en paiement, aux prix ci-après, pour 100, capital nominal:

Emp. 1870 à fr. 2,574.90 | Emp. 1873 à fr. 2,595.50
» 1872 à fr. 2,554.30 | » 1884 à fr. 2,544 »

Les soultes, résultant du décompte de conversion, inférieures au montant d'une obligation, seront payées au porteur, en espèces.

Les demandes de conversion doivent être accompagnées des titres, munis de tous leurs coupons à échoir ou d'un cautionnement de 5 0/0 de leur valeur nominale, avec désignation exacte des titres et l'engagement de les remettre à MM. de Rothschild frères, dans un délai maximum de 21 jours.

(Déclaration faite au timbre le 10 mai 1889.)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

AGENCE DE SAUMUR

19, rue du Marché-Noir

Conversion et Emprunt Russe

Les Emprunts russes 5 0/0 1870, 1872, 1873 et 1884 étant appelés au remboursement ou à la conversion le 24 courant, l'Agence reçoit dès à présent, sans frais:

1^o Les titres destinés à la conversion;

2^o Les souscriptions au nouvel emprunt.

INJECTION BROU

40 ans de succès. La seule guérissant sans lui rien adjoindre, les Écoulements anciens ou récents. EXPÉDITION FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE Prix: 5 fr. le flacon. — Chez J. FERRÉ, Pharmacien 102, RUE RICHELIEU, PARIS

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

eussent appris bien long à un déchiffreur d'âmes.

— Je vous gênerais, continuait Broze; vous êtes nombreux et votre maison est petite: un simple pavillon, n'avez-vous dit?

L'organiste fit un triomphant accord sur le tapis antique du guéridon, et, se levant vivement:

— Tout va s'arranger. Je connais assez André Leroy pour savoir que, volontiers, il vous donnera place dans son moulin; un vieux moulin dont l'aile à demi brisée se dresse comme une sentinelle à la pointe des prairies... C'est son unique richesse... Pauvre garçon! Il prétend que le moulin protège la Fontaine-aux-Cerfs, et, pour un empire, il ne manquerait pas, chaque été, de venir veiller sur ses amis... Ainsi, c'est entendu, c'est conclu. Nous partons dans huit jours... Scellons la promesse.

Il tendit la main. David y mit la sienne; puis, tour à tour, avec tous les enfants, un shake-hand, à l'anglaise, fut vigoureusement échangé. Seule Gabrielle se tint à l'écart; mais son regard exprimait une grande joie. Broze posa un instant la flamme de ses yeux sur ce sympathique visage éclairé d'un sourire timide, tremblant de se montrer, et il eut comme la sensation d'un beau lis, admiré au matin, frais de la rosée.

(A suivre.)

FAILLITE DESGUIRAUD

Les créanciers de la faillite Desguiraud, Emile, marchand de vins à Saumur, sont invités à remettre au syndic, M. Proust, expert-comptable à Saumur, leurs titres de créances accompagnés d'un bordereau sur timbre indiquant les sommes par eux réclamées, si mieux ils n'aiment les déposer au greffe de commerce contre récépissé.

La vérification des créances commencera le mardi 28 mai 1889, à 10 heures du matin, en présence de M. Girard, juge-commissaire, dans la salle des faillites du Tribunal de commerce de Saumur.

Pour extrait,
(487) Le Greffier, COLLIN.

Étude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE à l'amiable,

UNE PETITE PROPRIÉTÉ

A Saumur, rue des Écuries, Comprenant : une maison avec dépendances et un jardin contenant 33 ares.

S'adresser au propriétaire, M. MANRY, rue des Écuries, ou à M^e LE BARON, notaire. (407)

A VENDRE

A L'AMIABLE

UNE VASTE REMISE

Avec Cave voûtée dessous
Jardin très bien planté et en plein rapport.

Le tout situé à proximité de l'église de Nantilly et d'une contenance totale de 40 ares environ.

S'adresser à M. GIRARD, expert à Saumur, rue Dacier, n° 28.

A CÉDER

Pour cause de décès

MAGASIN DE SABOTIER

Situé au Coudray-Macouard.
S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER APRÈS DÉCÈS

Un Fonds de M^d. Tailleur

S'adresser à M^{me} V^e BARDOU, rue Dacier, 47, Saumur. (419)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1889, UNE

MAISON D'HABITATION

Située rue de l'Abreuvoir, Occupée actuellement par M. SPRECHER, distillateur Avec vastes Magasins, Caves, Remises et Écuries.

A VENDRE

Un TRICYCLE Peugeot, n° 1.

S'adresser à M. GALLÉ, rue de la Petite-Bilange, 5. (260)

A LOUER
Pour la Saint-Jean
PETIT APPARTEMENT

SUR LA COUR,
Place de la Bilange, 23,
hôtel Blancler.

APPARTEMENTS à LOUER

Pour personne seule ou pied-à-terre.

S'adresser à M. OFFRAY, horloger, place Saint-Pierre. (14)

A CÉDER

Pour cause de santé

MAGASIN DE LINGERIE

Au Pont-Fouchard.

S'adresser à M^{me} TAILLARD.

SUPERBE OCCASION

A VENDRE pour cause de départ, un Cheval et deux Harnais, un Breack-Omnibus à volonté, une Charrette anglaise et une Carriole.

S'adresser à M. TOCHEPORT, carrossier à Saumur.

ON DEMANDE de bonnes couturières
pour dames.

S'adresser au bureau du journal.

MAISON DE MODES

M^{me} PORTRAIT, 7, place du Marché-Noir, demande une bonne appretteuse.

VIN DE QUINQUINA

Phosphaté à la Coza du Pérou du D^r VIAULD

Le plus efficace et le plus agréable des toniques.

Dépôt : A. Pradeau, pharmacien de 1^{re} classe, Pharmacie Centrale, 27, rue de la Tonnelle. (408)

AVIS

M. AVENIER informe MM. les Propriétaires qu'il fera, comme les années précédentes, les VIDANGES aux prix et conditions de l'adjudicataire agréé par le Maire.

S'adresser à l'Usine. (259)

Société civile d'exploitation des Carrières européennes d'Amiante

AGENCE RÉGIONALE

Pour l'Ouest et le Centre de la France

SAUMUR, 6, RUE DES PAYENS

L'Amiante, réduit en poudre, est un insecticide puissant, employé avec le plus grand succès par les viticulteurs du Midi de la France depuis plusieurs années ; il combat infailliblement le Phylloxera, l'Oidium et le Mildew. Son emploi est des plus simples et des plus économiques.

S'adresser à l'AGENT RÉGIONAL pour avoir des renseignements.

ON DEMANDE un garçon de magasin, muni de très bonnes références, pour une maison de nouveautés.

PHARMACIE CLOSIER

La PHARMACIE A. CLOSIER est transférée rue Dacier, n° 49, en face la Caisse d'Épargne.

A VENDRE
ROGNURES DE PAPIER

BLANCHES OU DE COULEURS
Pour emballage.

S'adresser au bureau du journal.

QUINCAILLERIE
ROLLAND Frères

5, rue d'Orléans

SAUMUR

Machines à découper à la main, depuis 5 fr. ; Machine à découper rectiligne, 65 fr. ; Bois de toute provenance pour découpage ; Scies, Dessins et Accessoires divers pour amateurs de découpages.
ROLLAND frères, 5, rue d'Orléans, Saumur.

LE JARDIN

Journal d'Horticulture générale

PUBLIÉ PAR

La Maison GODEFROY-LEBEUF, à Argenteuil (Seine-et-Oise)

Avec la collaboration de M. le marquis DE CHERVILLE, de M. Ch. de FRANCIOSI, président de la Société d'Horticulture du Nord ; de MM. Ch. BALTET, BERGMAN, CHATENAY, CORREYON, etc., etc.

Abonnements : 1 an, 12 fr. ; 6 mois, 7 francs

MODES & ROBES

MAISON OCCUPÉE ANCIENNEMENT PAR LES MAGASINS DU PRINTEMPS

M^{lles} LEMARIÉ Sœurs

28, rue de la Tonnelle

Préviennent leur clientèle qu'elles ont en magasin un très beau choix de CONFECTIONS pour Dames, Fillettes et Enfants.

GRAND CHOIX DE CHAPEAUX des premières Maisons de PARIS.

PRIX MODÉRÉS

CAPOTES DE BÉBÉ depuis 3 fr. 50 et au-dessus.

Nous sommes à la disposition des clientes pour les commandes de Chapeaux et toutes sortes de Réparations.

Tous nos soins sont également apportés à l'ATELIER DE COUTURE.

6 MILLIONS

DISPONIBLES POUR PLACEMENTS

Par **HYPOTHÈQUE**, Avances sur Biens et **TITRES DOTAUX**
Titres nominatifs et au porteur, Créances, Nues-Propriétés, Usufruits.
Avances avant Formalités. Discretion. — LACOMBE & GONNET, 13, rue Laflitte, PARIS

LEON FRESCO

CHIRURGIEN - DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846,
PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLÉ, S^r

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL,
fournisseur de l'École de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix défiant toute concurrence.
Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale.

Accords, Réparations, Échanges et Location de Pianos
La Maison ne garantit les accords qu'elle lui sont directement confiés. Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

VENTE ET LOCATION DE PIANOS

HENRI EICHE

Représentant de la maison GAVEAU
8, rue Saint-Jean, Saumur.

M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvera dans ses Magasins les pianos des Facteurs les plus en renom, au même prix qu'à Paris (transport compris).
Locations, échanges, accords, réparations, musique et partitions aux conditions les plus avantageuses.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 21 MAI

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES	
3 0/0	87 20	Banque de France	4225	1877 3 0/0 r. à 400	378	OBLIGATIONS	
3 0/0 amortissable	89 15	Banque d'Escompte	543 75	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	466	Compagnie parisienne du Gaz	524 50
4 1/2 1883	104 95	Comptoir d'Escompte	77 50	— fonce. 1879 3 0/0 r. à 500	467 50	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500	354
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Crédit Foncier	1340	— comm. 1880 3 0/0 r. à 500	465	Panama 6 0/0 1 ^{re} série remb à 1,000	58
Oblig. 1855-60 3 0/0	532 50	Crédit Industriel et Commercial	590	— fonce. 1883 3 0/0 r. à 500	387 50	— 6 0/0 2 ^e série	55
— 1865 4 0/0	530	Crédit Lyonnais	687 50	— fonce. 1885 3 0/0 r. à 500	462 25	obligations à lots	144 50
— 1869 3 0/0	415	Crédit Mobilier	455	CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)		Suez 5 0/0 remboursable à 500	590 50
— 1871 3 0/0	404 50	Dépôts et Comptes courants	600	Est 3 0/0 anc. r. à 500	415	FONDS ÉTRANGERS	
— 1875 4 0/0	520	Société Générale	823 75	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	418 75	Emprunt russe 1862 5 0/0	103 75
— 1876 4 0/0	520	Est	4370	Midi 3 0/0 ancien r. à 500	418 50	— 1870 5 0/0	102 30
— 1886 3 0/0	397 75	Paris-Lyon-Méditerranée	1240	Nord 3 0/0 r. à 500	425	— 1884 5 0/0	100 00
Bons de liquidation	525	Midi		Orléans 3 0/0 anc. r. à 500	419 75	— 1889 4 0/0	93 55
				VALEURS ÉTRANGÈRES			
				Autrichien 4 0/0 or	93 25		
				Dette d'Égypte 6 0/0	467 75		
				Extérieur 4 0/0	77 25		
				Hongrie 4 0/0 or	88		
				Italie 5 0/0	97 90		
				Portugal 4 1/2			